

# Coronavirus COVID-19 : informations municipales

## Ville de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC

La Ville de Montcuq en Quercy-Blanc a été amenée à prendre une série de mesures touchant plusieurs aspects de la vie publique pour respecter les consignes et lutter contre la propagation du Covid-19.

La Commune s'est organisée afin de garantir la continuité du service public et vous informe au fur et à mesure de l'évolution des consignes nationales et de leurs implications locales

Voici les mesures prises pour la 1<sup>ère</sup> période de déconfinement : **du 11 Mai au 1er Juin**

### **\*Concernant le service administratif**

L'accueil est à nouveau ouvert au public depuis le lundi 11 Mai, selon les horaires suivants :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9H à 12H et de 15H à 17H et Mercredi de 9H à 12H

L'accueil téléphonique est assuré au 05.65.31.80.05 sur les mêmes horaires.

Pour protéger les usagers et les agents, **toutes** les mesures sanitaires sont appliquées et des écrans en plexiglas ont été installés à l'accueil. **Nous accueillons maximum deux personnes dans l'accueil**, une salle d'attente est mise à disposition dans le hall d'entrée. **Le port du masque est OBLIGATOIRE pour les visiteurs**. Nous demandons au public à l'entrée de procéder à une friction de gel hydro-alcoolique et d'appliquer les gestes barrières, et de distanciation physique.

Il est bien sûr préférable de privilégier le contact par téléphone ou par mail : **mairie.montcuq@wanadoo.fr**

Certains agents continuent le télétravail sur cette période de 3 semaines, mais un mi-temps en présentiel au minimum par semaine est demandé.

### **\*Concernant le service scolaire :**

**Rentrée effectuée à l'école maternelle et élémentaire le mardi 12 Mai**

Suite aux annonces du gouvernement sur la réouverture des écoles à compter du 12 mai, la municipalité a travaillé avec les enseignants pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions dans le respect du Protocole sanitaire établi par l'Education Nationale.

L'accueil dans la classe et l'organisation pédagogique relèvent de l'Education nationale, donc des directrices de chaque établissement et des enseignants.

L'objectif est de garantir les conditions de santé et de sécurité des enfants, des enseignants et du personnel scolaire grâce à un protocole sanitaire très strict.

Ce protocole s'articule dans la même organisation que celui de l'école concernant les consignes de distanciation et gestes barrières à respecter scrupuleusement.

L'implication de tous est nécessaire pour garantir la sécurité des enfants.

**Le Maire a avisé tous les parents que, si toutes les conditions sanitaires et de sécurité ne sont pas respectées, il se verra dans l'obligation de procéder à la fermeture des écoles.**

Ce protocole pourra être modifié selon l'évolution de l'environnement sanitaire.

Tous les parents ont été contactés, et environ 50% souhaitent garder leurs enfants à la maison.

A ce jour, l'école maternelle accueille une quinzaine d'enfants : les enfants de personnels mobilisés ainsi que les grandes sections.

L'école élémentaire accueille les enfants de chaque classe par groupes : une moitié les lundis et jeudis, l'autre moitié les mardis et vendredis, ce qui représente environ 25 à 30 enfants par jour.

**→Bus scolaire** : Le transport scolaire est maintenu aux horaires habituels. Avant la montée dans le bus, la température des enfants sera contrôlée.

**→Garderie** : Les responsables légaux ne peuvent pas pénétrer dans l'enceinte scolaire et devront sonner au portail afin de confier ou récupérer leur enfant.

Les enfants seront accueillis au portail par un agent scolaire qui contrôlera leur température et leur feront laver les mains.

**→Restauration** : Les repas ne seront fournis par le collège qu'à compter du 18 mai. Jusque là, les parents devront fournir un repas froid placé dans un sac isotherme ne pouvant être ni réfrigéré ni réchauffé.

A l'école élémentaire, deux services par réfectoire composés de 8 enfants en moyenne seront organisés de manière à respecter la distanciation. Chaque groupe classe sera sous la responsabilité d'un agent scolaire.

Nous veillerons à ce que les groupes classe ne se croisent pas.

A l'école maternelle, un service composé d'une quinzaine d'enfants est organisé

### **→A.L.S.H le mercredi**

Le service restauration ne sera pas assuré par le collège.

L'enfant devra apporter son repas froid qui ne pourra être réfrigéré ou réchauffé.

Des activités seront proposées dans le respect strict des gestes barrières et l'observation de la distanciation.

Le protocole d'accueil sanitaire reste le même que celui du périscolaire.

### **\*Fermeture des espaces publics et salles communales : sont toujours fermés jusqu'au nouvel ordre :**

\*Toutes les salles communales

\*Les aires de jeux

### **\*Réouverture du Plan d'eau Saint-Sernin**

**L'accès au Plan d'eau est autorisé uniquement pour la pêche et la promenade**

Resteront interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre :

- LA PLAGE,
- L'AIRE DE JEUX,
- L'AIRE DE PIQUE-NIQUE,
- LES AGRES DU PARCOURS SANTE.



## **\*Marché Dominical**

Le marché dominical va reprendre complètement son activité.

A partir de dimanche 17 Mai, tous les commerçants, ayant leur dossier à jour, qui le souhaitent peuvent à nouveau s'installer sur le marché.

Il s'étalera de la place du faubourg saint privat jusqu'à la poste et sur tout le boulevard chapou, avec un sens de circulation, afin que les règles de distanciation puissent s'appliquer.

Pour que le marché continue à se dérouler, nous demandons de respecter cette mise en place, notamment :

- De respecter les consignes d'espacement d'au minimum un mètre entre les clients
- De ne pas se servir, ni toucher les produits
- De limiter votre temps de présence sur le marché
- Le port du masque et des gants sont fortement conseillés.

## **\*Stand de fruits et légumes le mercredi :**

Mme BARRA, commerçante de fruits et légumes, reprenant son emplacement sur le marché dominical ne sera plus présente le mercredi.

## **\*Réouverture du bureau de poste et distribution du courrier**

Le bureau de poste de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC, est ouvert, sous forme de permanence, tous les vendredis de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30.

La distribution du courrier se fait à nouveau sur 6 jours par semaine.

## **Santé :**

Un masque en tissu, offert par le Département du Lot, est disponible pour chaque habitant à la Mairie de MONTCUQ EN QUERCY BLANC. Pour venir le récupérer il suffit de venir en mairie muni d'une pièce d'identité et/ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## **Solidarité : Lundi 18 mai, venez donner votre sang !**

L'Etablissement Français du Sang et l'association des donneurs de sang bénévoles vous invitent à donner votre sang le lundi 18 Mai de 15h à 19h à la salle des Fêtes.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales

## **Déchetterie :**

Réouverte aux professionnels comme aux particuliers, à partir du mardi 12 Mai, selon les horaires habituels :

Le mardi et le samedi de 9H à 12H

Le mercredi, jeudi et vendredi de 14H à 18H

Pour faciliter les dépôts, voici quelques conseils à suivre :

**Avant de venir en déchetterie :**

- Ne venir en déchetterie que si cela est vraiment nécessaire car le temps d'attente risque d'être long.
- Trier ses déchets par catégories pour passer le moins de temps possible sur les quais de déchargement
- Limiter le nombre de passage à 1 par semaine et par foyer et grouper ses apports
- Se munir de ses propres outils pour décharger (pelle, fourche...)
- Déclencher ses feux de détresse si le véhicule est sur une voie de circulation pendant l'attente devant la déchetterie

**En déchetterie :**

- 1 sortie = 1 entrée avec une limite de véhicules en simultané à l'intérieur du site
- Patienter devant le portail jusqu'à l'ouverture par un agent
- Respecter les règles de distanciation et les mesures barrières
- Porter un masque dans la mesure du possible
- Ne pas solliciter l'aide d'un agent pour décharger ses déchets
- Respecter les règles de tri.

**Conseil Municipal et Elections :**

Le Gouvernement a pris la décision, au vu de l'avis du Conseil scientifique, de fixer la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires au lundi 18 mai. Le décret qui le prévoit sera publié le 15 mai ;

**Les conseils municipaux se réuniront pour élire le maire et ses adjoints entre le 23 et le 28 mai.**

Ces réunions se dérouleront dans le strict respect des règles de distanciation et des gestes barrière, et sur la base des règles prévues par la loi et les ordonnances adoptées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nous vous informerons de la date retenue pour la Commune dès que possible.